

*[Text]*

Archives ne pouvaient pas être présentes sur la scène internationale et que vous nous expliquiez ce que ce projet de loi fait pour corriger cette lacune. Pouvez-vous nous dire cela en deux minutes?

• 1630

**M. Wallot:** L'ancienne loi ne prévoyait absolument aucun rôle pour les Archives publiques sur le plan international, ni même sur le plan national. La seule fonction des Archives publiques était d'acquérir et de conserver les documents d'importance nationale.

En réalité, les Archives publiques ont joué un rôle important sur le plan international, en particulier en collaborant avec les pays sous-développés à qui nous offrons des services régulièrement. Ils viennent ici, nous leur donnons des séminaires, nous leur montrons ce que nous faisons au point de vue de la conservation et ainsi de suite. Donc, nous jouons un rôle très important de ce côté-là.

Etant donné qu'il s'agit de mon établissement, je suis un peu gêné de dire que nous sommes à l'avant-garde des archives à travers le monde, mais c'est un fait. Nous sommes peut-être l'un des deux ou trois meilleurs établissements et nous avons beaucoup à apporter et à apprendre aussi de l'ensemble de la communauté internationale. Donc, nous participons directement au Conseil international des archives et à l'ensemble de ses comités.

Il est évident qu'avec un appui juridique, il est beaucoup plus simple de justifier cette participation. Lorsque c'est une simple tradition, on peut toujours nous dire de couper tel pan de nos programmes. Ce serait malheureux parce que nous apportons aux autres ce que nous avons appris et que nous apprenons des autres ce qu'ils ont appris par expérience.

Nous voulons faire sur le plan international ce que nous faisons sur le plan national au moyen du Conseil canadien des archives.

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Wallot.

La prochaine réunion aura lieu vendredi prochain à 13h00, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest. Nous aurons comme témoin l'honorable Marcel Masse, ministre des Communications. Je voudrais signaler que son secrétaire parlementaire a assisté à la réunion d'aujourd'hui et sera en mesure de lui faire part des commentaires qui ont été soulevés.

Je vous remercie, monsieur Wallot, pour votre excellent témoignage. On voit que notre archiviste connaît son affaire. Je pense que les membres du Comité ont été très heureux de pouvoir obtenir des précisions sur votre rôle. Il est heureux que le projet de loi vous donne un peu plus d'influence et de pouvoir.

La séance est levée.

*[Translation]*

international role and to explain how this bill corrects that situation. Could you give us a two-minute answer?

**Dr. Wallot:** The former act did not make any provision whatsoever for a national, let alone international, role for the Public Archives. The only function of the Public Archives was to acquire and conserve documents of national importance.

The Public Archives have in fact played an important role internationally, particularly by working with developing countries, to which we regularly offer services. Representatives of these countries come here, we give them seminars and show them our procedure for conservation, and so forth. So we do play a very important role in this sense.

Since I am in charge of the Archives, I am a little embarrassed to say that we are in the forefront of archives around the world. Nevertheless, this is a fact. We are perhaps one of the two or three best institutions, and we can make a major contribution to and also learn from the international community. We therefore participate directly in the work of the International Council on Archives and its various committees.

There is no doubt that with the legal basis, it is much easier to justify our participation. If activities of this sort are carried out merely because they always have been, we can always be told to cut that part of our programs. That would be unfortunate, because we teach others what we have learned, and we learn from the experience of others.

We want to do internationally what we are doing nationally through the Canadian Council on Archives.

**The Chairman:** Thank you, Dr. Wallot.

The next meeting of the committee will be held on Friday at 1 p.m. in room 269 of the West Block. Our witness will be the Honourable Marcel Masse, Minister of Communications. I would like to mention that the Minister's Parliamentary Secretary was present at today's meeting, and will be able to inform him of the issues raised.

I would like to thank you, Dr. Wallot, for your excellent testimony. It is clear that our Dominion Archivist is very familiar with his subject. I think that committee members were very pleased to have further information about your role. It is a good thing the bill gives you a little more influence and power.

The meeting is adjourned.